

COLLOQUE DE LA CONSTRUCTION MODULAIRE 2025 : $6^{\grave{e}^{me}}$ édition – Innovations et transitions vers un avenir durable

Le syndicat professionnel des Acteurs de la Construction Industrialisée et Modulaire (ACIM), en collaboration avec des acteurs clés de l'industrie, est fier d'annoncer son 6^{ème} colloque sur le thème : Innovations et transitions vers un avenir durable, le 19 juin 2025 à la "Fabrique République" (Paris 10^e).

Cet évènement d'envergure, puisqu'il réunit l'ensemble de la filière, mettra en lumière la construction modulaire en tant que réponse innovante aux défis contemporains. Cette journée abordera des thématiques variées, avec des sessions plénières et des ateliers animés par des experts reconnus.

Programme

08h45 Café d'accueil

09h30 Ouverture de la journée par Éric Aurenche, président de l'ACIM

- Vos chantiers de construction plus sûrs, plus durables et plus responsables, avec l'ACIM
- Plus de sécurité grâce aux protections collectives, avec la CNAM et la CRAMIF
- Plus de sérénité dans le traitement des modules, avec l'Union Française du Levage (UFL)
- Plus d'économie d'énergie et de carbone, avec Bouygues Construction Matériel

12h30 Cocktail déjeunatoire

14h00 Reprise : la construction modulaire au cœur des préoccupations de la filière

- La construction modulaire définitive ?
 Un élément indispensable à l'offre architecturale actuelle, avec la participation de l'UNSFA
- Comment le nouveau Règlement Produit Construction va impacter dès 2026 la construction modulaire définitive ? avec la participation de l'AIMCC et du CSTB
- La construction modulaire définitive, un élément clé dans les scénarios prospectifs de l'ADEME en 2050, avec la participation du CSTB

17h 00 Conclusion : Éric Aurenche, président de l'ACIM 17h30 Cocktail dînatoire pour poursuivre les échanges de la journée

Les participants auront l'occasion de découvrir comment la construction modulaire s'inscrit dans une démarche de durabilité et de flexibilité, répondant aux exigences du 21e siècle. L'événement sera une plateforme unique d'échange entre les professionnels du secteur, les décideurs politiques et les institutionnels, pour façonner ensemble l'avenir de la construction.

Inscriptions et informations : https://www.acim.pro/6eme-colloque/

Les médias intéressés sont invités à couvrir cet événement et à participer aux discussions qui façonneront l'avenir de la construction modulaire.

A propos de l'ACiM

Les missions de l'ACiM, syndicat professionnel des acteurs de la construction industrialisée et modulaire, sont de promouvoir les métiers de la construction modulaire et des bâtiments industrialisés, de représenter les acteurs du marché auprès de toutes instantes normatives et/ou réglementaires se rapportant à la construction, l'urbanisme et la fiscalité, d'élaborer les documents spécifiques à ces métiers, de valoriser l'offre produits / services et de définir des minima de qualité et de sécurité et les faire connaître.

Le syndicat professionnel des Acteurs de la Construction Industrialisée et Modulaire (ACiM) regroupe aujourd'hui les principaux acteurs de ce secteur (62 membres). Le marché français du modulaire représente près de 8 000 emplois pour un chiffre d'affaires de 1,23 Md€.

Pour en savoir plus : https://www.acim.pro/

ACIM-DLR: Florence Dupont - 06 89 43 24 56 - f.dupont@dlr.fr